

La fourmi rouge

N° 176
JANVIER 2018

POP & GAUCHE EN MOUVEMENT

LE 4 MARS, NOUS AVONS L'OPPORTUNITÉ DE CHANGER L'HISTOIRE DU CANTON

L'année a commencé en nous rappelant que la planète nous dicte son rythme, accentuant intempéries et autres catastrophes naturelles. La majorité des experts sont d'accord pour dire que c'est bien l'influence de l'humain qui est au cœur de ces phénomènes. Nos actes ont des répercussions à tous les niveaux et chaque individu y contribue à sa manière. Parfois, nous entendons dire «de toute façon, je ne peux rien faire» ou encore «je ne me sens pas concerné-e par telle ou telle décision, action qui se déroule dans le monde ou à côté de chez moi». Mais en y réfléchissant, c'est l'inverse qui est véridique. La météo illustre bien le fait que c'est la somme de nos actions à toutes et tous et notre mode de vie qui participe à modifier le climat. En cela, c'est un peu comme la démocratie, on se dit parfois «à quoi bon voter?». Et pourtant la démocratie nous offre la possibilité d'exprimer notre avis dans les urnes, à différents niveaux, dans différents lieux et de changer les choses. Chaque voix compte!

ET LE 4 MARS PROCHAIN, NOUS AVONS L'OPPORTUNITÉ DE CHANGER L'HISTOIRE DE NOTRE CANTON.

En faisant quoi exactement? En votant! Et en votant OUI à l'initiative sur le remboursement des soins dentaires!

Savez-vous que dans nos ménages en Suisse, nous prenons en charge 91% des soins dentaires? Il s'agit de l'un des taux les plus élevés au niveau mondial. Cela ne veut pas dire que 91% des ménages suisses ont les moyens de se soigner les dents!

Figurez-vous que 10% de la population avec des petits revenus renonce à prendre soin de sa santé bucco-dentaire, prenant le risque de créer d'autres problèmes de santé. Une autre partie se rend à l'étranger car les factures des dentistes plombent le budget des individus et des familles.

On veut nous faire croire que la santé bucco-dentaire engage uniquement la responsabilité individuelle, mais c'est archi-faux! Nous ne sommes pas égaux devant la santé et la maladie. Se soigner les dents, ce n'est pas faire de l'esthétique, c'est prévenir des maladies (respiratoires, cardiovasculaires) qui pourraient apparaître, c'est soigner les conséquences d'une maladie (cancers, diabète, ...) qui a eu des répercussions sur les dents.

POUR PLUS DE SANTÉ POUR VOUS, POUR VOTRE FAMILLE, VOTEZ OUI!

PAGE 2

- Karine Clerc & Didier Divorner: Deux municipaux engagés.
- Offices postaux: la mobilisation continue

PAGE 3

- OUI à une assurance cantonale pour le remboursement des soins dentaires
- Votations fédérales:
«No Billag»: NON
Régime financier 2021: OUI

PAGE 4

- Coup de coeur et coup de gueule
- Témoignage

VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS VOUS MET LA TÊTE AU CARRÉ? RETROUVEZ LE SOURIRE À LA PERMANENCE D'IMPÔTS!



Venez nous trouver avec vos documents
**AU BOL D'OR,
RUE DE CRISSIER 6, 1020 RENENS
LES SAMEDIS:
24 FÉVRIER, 3 MARS, 10 MARS,
17 MARS
DE 9 H À 11 H 30
INFORMATIONS: 079 275 15 93**



OUI

**AU REMBOURSEMENT
DES SOINS DENTAIRES**

LES BELLES PROMESSES RENDENT LES FOUS JOYEUX!

En raison de la fiscalité des entreprises prônée par la droite, les communes vont au devant d'une période d'incertitude, qui risque bien de se convertir en austérité. A Renens, le budget 2018 est passé, mais sans le vote de la droite, qui veut le beurre et l'argent du beurre, rien d'étonnant.

Mais ce n'est pas l'Etat qui coûte trop cher. C'est l'impôt qui est mal réparti. Qu'on se le (re)dise!

C'est ce qu'il se passe à Neuchâtel, canton dont le budget 2018 vient d'être rejeté. La faute à qui? Aux décisions prises en 2012 sur la fiscalité des entreprises. *Ces mesures n'ont pas réussi à faire venir les entreprises que ces rabais étaient censés attirer*. Sous couvert de protéger l'emploi, ce qui n'est même pas assuré, c'est encore le contribuable qui devra casquer!*

Lausanne s'attend à 12 millions de perte par an à cause de la mise en œuvre anticipée de la réforme des entreprises par le canton de Vaud, décidée par celui-ci sans concertation avec les communes, et alors même que le peuple vaudois était revenu sur son choix lors des votations au niveau national. Renens sera dans le même bain saumâtre. Nous avons raison de refuser la RIE, même si nous étions bien seuls dans le canton et que nous avons perdu. Et il faudra continuer à résister au niveau suisse, pour maintenir une imposition responsable et réaliste.

*Le Courrier du 22.12.17, propos de Bernard Dafflon, professeur à l'Université de Fribourg.

TOUCHE PAS À MA POSTE

En octobre dernier, le POP déposait au Grand Conseil, une pétition munie de 10'300 signatures.

En réponse à une interpellation de Byron Allauca, Conseiller communal, la Municipalité de Renens a écrit à la Poste pour manifester son attachement à ses deux offices communaux. La missive a également été envoyée au Conseil d'Etat, qui avait signalé son intention de soutenir les communes face à l'offensive du géant jaune.

La réponse de la Poste est toujours la même: «Les offices postaux sont sous surveillance et la Poste veillera à trouver les meilleures solutions». Pour nous, il n'y a qu'une solution: le maintien des offices, et avec eux, d'un service public universel!

KARINE CLERC ET DIDIER DIVORNE NOUS PARLENT DE LEUR SATISFACTION DANS LEUR RÔLE DE CONSEILLÈRE ET CONSEILLER MUNICIPAUX À RENENS



Image: V. Verissimo

KC: Ce qui m'a agréablement surpris, ce sont les nombreuses implications d'une politique communale avec les autres communes et le Canton. C'est dense et pas toujours simple, mais cela nous oblige à penser plusieurs niveaux à la fois. Ce qui ne nous empêche pas d'agir aussi localement, notamment en collaborant avec le foisonnant tissu associatif, qui rend mon rôle intéressant et très épanouissant.

DD: J'ai commencé en 2015; l'année de la mise en place de l'antenne Apollo* dans l'Ouest. Après l'aide à la confection et au suivi strict des dossiers, cette antenne pourra désormais s'implanter dans notre district. Le dicastère du logement, dont j'ai la charge, et celui Enfance-Cohésion sociale, disposent là d'un outil très utile pour répondre à la problématique du logement social. Cette antenne est subventionnée pour moitié par le Canton.

KC: En effet, la problématique du logement dans l'ouest lausannois est particulièrement forte à Renens. Le travail réalisé avec les autres communes a consisté à développer une solidarité entre des communes qui ne se sentaient pas toutes concernées. Chacune a finalement accepté d'agir ensemble afin de proposer des logements abordables. Travailler autant sur la solidarité intercommunale que sur la résolution de problèmes a été le moteur qui a fait avancer la machine.

DD: Il faut également relever le travail fait en séance de Municipalité. Nous pouvons faire des propositions qui sont ensuite reprises par l'ensemble du collège municipal. C'est important de le savoir et de travailler en ce sens.

*La Fondation Apollo propose un accompagnement pour toute personne qui connaît, pour des raisons financières ou sociales, des difficultés à trouver et/ou à conserver un logement stable.

VOTATIONS DU 4 MARS 2018

OUI À UNE PROLONGATION DU RÉGIME FINANCIER

Le 4 mars prochain, nous sommes appelé-e-s à voter le projet du régime financier 2021 qui a été adopté par les Chambres fédérales à l'unanimité tant il peut sembler s'agir d'une simple formalité. Il demande, maintenant, à être validé par le peuple. Mais de quoi parlons-nous?

Il s'agit de prolonger le principe de perception de l'impôt fédéral direct (IFD) et de la TVA par la Confédération de 2021 à 2035. Pour pouvoir le faire, cela passe par une modification de la Constitution et c'est pour cette raison que nous sommes appelé-e-s aux urnes. Il a bien été question d'ancrer ce principe dans la Constitution sans durée dans le temps mais à l'issue de la consultation, le Conseil fédéral a décidé de maintenir une durée de 15 ans.

Il faut savoir que la Confédération s'acquiesce de ses tâches (financement dans les domaines divers allant de la formation à la défense en passant par la prévoyance et les transports) grâce à ce système de perception de l'IFD et de la TVA qui représentent plus de 60% des recettes de l'Etat fédéral. En 2016, ces recettes ont représenté 43,5 milliards de francs.

Le reste des recettes vient de différents autres impôts comme par exemple celui sur le tabac, les huiles minérales ou encore la répartition des bénéfices de la Banque nationale.

Si cet enjeu peut sembler sans intérêt, ce n'est pourtant pas le cas car les mécanismes de taxation de l'argent public et de redistribution participent à gommer ou à accroître les inégalités socio-économiques de notre pays. Mais ce sont d'autres débats politiques! Pour l'instant, nous disons oui à la prolongation du régime financier.

LA FOURMI RECOMMANDE

No Billag

NON

Régime financier 2021

OUI

Remboursement des soins dentaires (votation cantonale)

OUI

IL FAUT VOTER NON! «NO BILLAG» TROMPE LE PUBLIC ET NE FAIT QUE DES PERDANT-E-S



© Chappatte dans NZZ am Sonntag, Zurich

La suppression des redevances radio et télévision prônée par l'initiative «No Billag» serait un tsunami dévastateur dans le paysage culturel suisse.

Cette initiative considère que la Confédération ne doit plus subventionner l'audiovisuel, ni au moyen de la redevance, ni par des financements publics ou par l'impôt.

UN TEL DÉCRET VA CONDUIRE À:

- la mise à mort des médias audiovisuels: 60 chaînes de radios et de télévisions disparaîtront en Suisse dont 19 en Suisse romande.
- Les habitant-e-s de la Suisse romande et du Tessin auront moins de choix que les alémaniques, ce qui créera une inégalité entre cantons.
- Les droits d'auteur-e versés par la Radio et la TV aux musicien-ne-s, aux cinéastes de notre pays feront disparaître toute la production et la diffusion de documentaires, films, émissions, concerts qui jusqu'ici étaient en partie financés par la redevance.
- Même la diffusion de compétitions sportives sera touchée!

SI ON VEUT ÉVITER UN LAVAGE DE CERVEAU, VOTONS NON À «NO BILLAG»

Pour demeurer indépendante et de qualité, l'information doit demeurer un service public! Entre les mains de grands groupes étrangers et des géants de l'internet orientés vers le profit, celle-ci deviendra médiocre et chère à la fois! Bonjour les dégâts!

REMBOURSEMENT DES SOINS DENTAIRES, OUI!



En mars 2014, le POP et SolidaritéS ont lancé l'initiative cantonale «Pour le remboursement des soins dentaires». Une vaste coalition de partis, d'associations et de syndicats l'ont soutenue avec succès.

Le Conseil d'Etat a proposé un contre-projet, revu à la baisse puis refusé par le Grand Conseil.

Le 4 mars, le peuple vaudois votera sur l'initiative soutenue dorénavant aussi par la majorité du Conseil d'Etat.

VOICI SA TENEUR:

- L'Etat met en place une assurance obligatoire pour les soins dentaires de base.
- Il met en place un réseau de polycliniques dentaires régionales.
- Le financement est assuré par les personnes cotisant à l'AVS grâce à un prélèvement analogue à celui de l'AVS et pour les autres par la politique sanitaire cantonale.

UNE ASSURANCE PUBLIQUE POUR GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS.

Une dentition en bon état évite le développement d'autres maladies. Promouvoir un accès universel aux soins dentaires améliore la prévention et contribue à réduire les coûts de la santé.

Les salarié-e-s verraient leurs frais dentaires pris en charge pour seulement 0,5% du salaire. Ainsi pour une cotisation mensuelle de 30 chf une personne gagnant 6000 chf/mois verrait ses factures de dentiste remboursées, ainsi que celles de ses enfants.

Les opposants crient au scandale financier, comme d'habitude! Or, l'immense majorité de la population va y gagner. L'assurance proposée garantira à tout le monde un accès aux soins dentaires de base à un coût abordable.

ALORS N'HÉSITEZ PAS: LE 4 MARS VOTEZ OUI

TÉMOIGNAGE

Nous vous livrons ici le témoignage de Fitim par Verena Berseth. Il a habité Renens et était connu et apprécié par bon nombre de citoyen-ne-s de la Ville, notamment de la classe politique renanaise tous bords politiques confondus dont plusieurs élu-e-s qui l'ont soutenu. Témoignage qui rappelle que l'on peut être intégré, travailleur mais exploité (parce qu'un employeur mal intentionné refuse de vous faire des papiers en règle) et renvoyé tout en gagnant son procès au Tribunal des prud'hommes.

Vendredi 21 août, Fitim est arrêté à 8h du matin dans l'appartement de son cousin, par plusieurs policiers du DARD (Détachement d'Action Rapide et Dissuasion). Fitim est emmené chez le juge de Paix à Lausanne. Il est menotté et sera ensuite envoyé à la prison de Champ-Dollon.

Le DARD s'est mobilisé pour arrêter un «petit homme» dont le crime a été d'avoir travaillé durant la période où il n'avait pas le droit de le faire. Il y a beaucoup de travailleurs clandestins en Suisse.

Mais son ancien patron, qui l'a exploité durant 14 ans est venu le photographe alors qu'il travaillait dans une nouvelle place et l'a dénoncé.

Dans le quartier, les voisins ont assisté à ce déploiement de force disproportionné. Il est possible que le citoyen lambda en voyant cela se soit dit: «le Fitim a dû faire une grosse bêtise!».

La suite? L'avocat de Fitim a obtenu un laisser-passer de trois jours et ce dernier a pu assister à son procès au Tribunal des prud'hommes contre son ancien patron. Il a fait un aller-retour. Aujourd'hui, nous apprenons que Fitim a gagné son procès.

Son ancien patron devra lui verser toutes les assurances sociales impayées qu'il lui doit. Quatre témoins du comité de soutien ont été entendus. Nous allons continuer de suivre ce dossier! V. Berseth

CITATION

Au journaliste Pierre Lazareff qui lui demandait s'il avait réellement pris le Transsibérien, l'écrivain suisse Blaise Cendrars répondit:

«Qu'est-ce que ça peut faire puisque je l'ai fait prendre à tous?»
Frédéric Louis Sauser, dit Blaise Cendrars, écrivain suisse et auteur de «La prose du Transsibérien», poème écrit en 1913, est né en 1887 à la Chaux de Fond, et mort à Paris en 1961.

COUP DE CŒUR

VERENA BERSETH



Notre camarade, depuis longtemps, travaille dans l'ombre pour aider les plus démunis, pour aider ceux que notre société laisse sur le carreau. Pour que la démocratie, l'intégration sociale et les droits de chacun-e ne soient pas que des mots bons pour se gargariser.

Le 15 novembre Renens l'a honorée du mérite de l'intégration, on applaudit très fort! La lutte qu'elle mène répond si bien à un principe universel évoqué par Albert Einstein:

«LE MONDE EST DANGEREUX À VIVRE. NON PAS TANT À CAUSE DE CEUX QUI FONT DU MAL, MAIS À CAUSE DE CEUX QUI REGARDENT ET LAISSENT FAIRE.»

COUP DE GUEULE

SOUTIEN DE L'UDC À LA FRAUDE SOCIALE!

L'UDC s'est opposée à Berne au projet d'échange automatique avec la Nouvelle-Zélande, qui octroie une rente aux retraités y ayant résidé 10 ans, sous déduction de leurs rentes reçues de l'étranger.

Or, parmi les retraités suisses là-bas, certains ne déclarent apparemment pas leurs rentes suisses et, sensibles à leurs arguments, l'UDC a refusé le projet!

En même temps, ce même parti veut flicker en Suisse les bénéficiaires de l'AI, du social, du chômage, de l'assurance accidents et des prestations complémentaires par des traceurs GPS, comme le prévoit le nouveau projet fédéral concocté. Les pauvres seraient ainsi mieux surveillés que les meurtriers et les terroristes, sans parler des fraudeurs fiscaux.

Mais l'UDC est prête à défendre les fraudeurs... suisses... à l'étranger!

REJOIGNEZ LA FOURMI ROUGE

Vous aimez votre lieu de vie et vous voulez défendre vos droits? Vous voulez vous engager et prendre part aux débats sur Renens car vous êtes convaincu-e-s que la ville de demain se construit aujourd'hui ensemble?

Venez partager des moments de discussion et de formation politique mais aussi des moments festifs avec notre groupe dynamique et investi depuis bientôt 40 ans à Renens.

CONTACT:
fourmi.renens@yahoo.fr
079 721 91 45

PERMANENCE DE KARINE CLERC



Chaque mercredi soir, retrouvez la Municipale Karine Clerc à sa permanence politique pour un contact citoyen, un échange ou des questions.

TOUS LES MERCREDIS SOIRS
(excepté vacances scolaires)
DE 18H À 19H
CAFÉ DES TILLEULS,
RUE DE LAUSANNE 52, 1020 RENENS

ONT PARTICIPÉ À CETTE ÉDITION:
Verena Berseth, Karine Clerc, Didier Divorne, Marianne Huguenin, Marta Pinto, Danièle Pittet, Suzanne Sisto Zoller, Marie Schneider, Silvio Torriani, David Scarnà (graphiste)
CP 178 - 1020 Renens - CCP 10-1793-1
Fourmi.renens@yahoo.fr